

publique, mesmement que la ditte ville, qui est clef et l'une des notables villes de nostre dit royaulme, est située en frontière et marche de pais, c'est à savoir de Savoie et d'autres contrées de l'empire, et que par dessus ledit pont passent et affluent de jour en jour les habitans de nostre royaulme et autres portans denrées et marchandises et alans en court de Rome et ailleurs ez parties d'Ytalie. Et pour ce, Très-Saint-Père, que de tout notre cuer nous désirions obvier aux dommages et autres inconveniens qui, par la faulte de la réparation dudit pont, se porroient ensuir et ycellui pont estre réparé et mis en deu et soufisant estat, ainsi que le cas le requiert, et que nous savons que les gens d'église, consuls, bourgeois et habitans d'icelle nostre ville de Lyon, pour les grans charges qu'ils ont eu et ont chascun jour à supporter, ne pourroient bonnement, sans l'aide des bonnes gens, pourveoir à laditte réparation, et aussi que feu de bonne mémoire Saint-Père Clément dernier trespassé, que Dieux absoille, eue considération aux choses dessus dites, à nostre supplication et requeste octroya piéca à tous les bienfaiteurs, qui cheritablement secourroient à l'œuvre et réparation d'ycellui pont, certaine indulgence et pardons, nous vous supplions, Très-Saint-Père, tant et si à certes que plus povons, que lesdites indulgences dont il vous appaira, il vous plaise renouveler aux dits bienfaiteurs semblablement que fit ledit pape Clément; et en ce faisant, Très-Saint-Père, vous nous ferez le greigneur plaisir que faire vous peussiez en tel cas. Très-Saint-Père, se chose vous plaise que faire puissions, faites-la nous savoir, et nous la ferons volontiers. Très-Saint-Père, le Saint-Esprit vous ait en sa sainte garde et vous doint bonne vie et longue au bon gouvernement de sa sainte Eglise. Escript à Paris le dernier jour d'octobre.

Vostre dévot fils le roy de France,

CHARLES.